UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ARCHIVES

DOCUMENT UNIQUE
doit être consulté sur place

Vol. V, no 20, 26 février 1979 Université du Québec à Montréal

l'uqam

Regroupement(s) d'étudiants: une reconnaissance en vue?

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Michel Leclerc, déposait lors de l'assemblée de la commission des études du 13 février, un projet de politique de reconnaissance de regroupements d'étudiants, d'associations de services et d'association générale d'étudiants.

L'ordre du jour étant très chargé, le projet n'a été déposé que tard dans la journée et les membres ont préféré reporter toute discussion à une prochaine réunion (13 mars). On a cependant émis le voeu, qu'entretemps, le document soit distribué par la direction du service aux étudiants à tous les groupes concernés pour étude et commentaires.

En substance, que dit le projet émanant du vice-rectorat à l'engnement et à la recherche?

Il s'attache d'abord à reconnaître les principes ci-dessous:

- tout étudiant possède le droit de se regrouper avec d'autres étudiants pour former une association spécifique de droit ou de fait;
- l'existence de regroupements d'étudiants et la reconnaissance formelle de regroupements par l'UQAM constituent deux réalités distinctes;
- tout étudiant ou groupe d'étudiants possède le droit de signer des ententes avec l'Université en vue d'obtenir une reconnaissance officielle de même qu'une assistance technique ou financière;
- seule une association générale étudiante de type unitaire ou fédératif, dûment reconnue selon les termes de la présente politique, est en droit d'obtenir considération, appui et contribution de l'UQAM.

Sur la base de ces principes, l'Université met de l'avant que tout étudiant ou tout regroupement d'étudiants sollicitant une reconnaissance officielle, prêt de locaux, assistance technique ou financière, s'assurera de se conformer aux exigences des catégories suivantes qui sont au nombre de trois:

CATEGORIE I — Elle touche les regroupements d'étudiants désirant obtenir assistance technique, financière ou prêt de locaux. La reconnaissance d'un regroupement de cette catégorie ne requiert aucune garantie juridique particulière. «Règle générale, ces organismes regroupent des étudiants engagés dans un même cheminement académique et poursuivent des objectifs spécifiques d'ordre culturel, social ou économique. Ils interviennent surtout au niveau du module ou de la famille. Certains regroupements de ce type visent à satisfaire des besoins collectifs

[la suite en page 4]

Lors de la réunion du 19 février, de gauche à droite: M. Carol Saucier [socio], 2e vice-président du SCCUQ; M. Marcel La Perrière de la FNEQ qui présidait l'assemblée; M. Marc Choko [design de l'environnement], président; M. Jocelyn Chamard [histoire], 1er vice-président.

SCCUQ: un mandat clair pour exercer une pression

M. Marc Choko, chargé de cours au département de design de l'environnement réélu à la présidence du SCCUQ, considère que le mandat confié à l'exécutif par 75% des membres présents à l'assemblée générale du 19 février dernier, est un mandat fort et très significatif. Alors que 43 syndiqués votaient contre, 149 chargés de cours se sont en effet prononcés en faveur de la proposition déposée par le conseil syndical qui, dans un premier volet, donne carte blanche à l'exécutif pour employer les moyens de pression nécessaires, pouvant aller jusqu'au déclenchement de la grève, et ce au moment où il le jugerait opportun.

Le second volet de la résolution prévoit toutefois que toute période de grève de 48 heures consécutives serait nécessairement suivie d'une assemblée générale spéciale. «Afin, soutenait Marc Choko lundi soir dernier, qu'en tout temps l'assemblée générale reste maître de ses activités.»

Selon le président du SCCUQ, cette volonté des syndiqués de tout mettre en oeuvre pour accélérer des négociations qui piétinent, peut avoir un réel impact dans toutes les universités québécoises. «Les chargés de cours représentent quelques 5 000 salariés dans les universités du Québec, dit-il, ce qui veut dire la moitié du corps professoral. S'ils voient qu'il y a moyen d'améliorer les conditions de travail chez nous, ils chercheront peut-être à en faire autant chez eux.»

Le SCCUQ croit que, de toutes façons, les négociations avec les chargés de cours débordent le plan local: «Nous pensons que l'UQAM a les mains liées, commente M. Choko. On nous a d'ailleurs carrément dit que la question des salaires ne relevait pas de l'UQAM. Nous savons aussi que la CREPUQ a le dossier en main et que l'U. de M., pour s'opposer à la syndicalisation de ses chargés de cours, utilise les mêmes arguments que ceux de l'UQAM l'an dernier. Partout, on cherche à gagner du temps.»

L'exécutif, élu lors de la dernière assemblée générale, est composé de M. Marc Choko, président; M. Jocelyn Chamard, 1er vice-président (histoire); M. Carol Saucier, 2e vice-président (sociologie); Mme Claire Sabourin, secrétaire (économie) et M. Richard Briggs, trésorier (science politique).

D.N.

Un projet étudiant

Une coop de livres au nouveau campus

CO-LIVRE, un projet d'étude de marché en vue de la création éventuelle d'une coopérative de livres à l'UQAM, vient d'être présenté par cinq étudiants dans le cadre du programme Jeunesse Canada au Travail.

Les étudiants, dont quatre sont inscrits au bacc. en science politique et un en sciences administratives, ont vu leur projet parrainé par le gérant de la Caisse Populaire de l'UQAM. C'est un appui moral et technique important. Ils cherchent actuellement d'autres supports: syndicats, AGEUQAM, service aux étudiants, pour ne nommer que ceux-là.

Les responsables du projet entendent mener leur recherche aussitôt la session d'hiver terminée. Dans un premier temps, ils effectueront un sondage auprès des professeurs, étudiants, cadres et employés de l'Université, pour connaître les besoins de chacun. Et savoir ce qu'on attend d'une coopérative de livres en milieu universitaire, en termes de services, de prix, etc.

Ce sondage terminé, les étudiants vont poursuivre un travail d'exploration et d'analyse qui, espèrent-ils, débouchera sur la mise en forme d'une coop. à l'UQAM. Peut-être dès l'ouverture du nouveau campus. Pourquoi pas?

Fabienne Fortier (responsable de l'équipe), Brigitte Novack, Brigitte Stock, Réjean Langevin et Raymond Drapeau, écartent toute idée de bénévolat dans leur projet. «CO-LIVRE» serait dûment reconnue. Elle aurait un gérant. Des employés rémunérés. Là-dessus, M. Kenneth Earl de la Caisse Pop les approuve: «Plusieurs coop de ce genre n'ont pas survécu à cause d'une absence d'étude préalable, d'une faiblesse au niveau de l'organisation et d'un manque de continuité dans le personnel. La bonne volonté ne suffit pas. Même et surtout dans un projet coopératif.»

Le gérant de la Caisse Pop, qui se dit très intéressé par cette initiative étudiante, n'en est pas à sa première expérience dans une coop de livres. Il comptait au nombre des membres du comité d'administration de la défunte coop de Sainte-Marie (UQAM). «Mon expérience pourra peut-être empêcher que des erreurs fatales ne soient encore commises.»

H.S.

L'usine de production réduite. On aperçoit MM Nabil Homsy, ingénieur chimiste; Salvatore Dragon, technicien, et Guido Capuano.

Avec une première subvention de $160 000

Battre l'aluminium quand il est chaud

«Normalement, notre usine devrait commencer de fonctionner 24 heures par jour dès le mois de mars. Depuis la mi-février, nous produisons déjà des prototypes des premières pièces: des vis complètement revêtues d'aluminimum. Pareil produit aurait le double avantage de combiner la force de l'acier, et la résistance à la corrosion de l'aluminium, qualités indispensables pour des produits aussi courants que les attaches d'aluminium (portes et fenêtres).»

Formé à la chimie, à la métallurgie et au génie, familiarisé avec la méthode de l'électrolyse par quelque 10 ans de pratique industrielle, M. Guido Capuano, professeur-chercheur au département de chimie de l'UQAM, s'engage avec optimisme dans ce qui pourrait être l'avant-dernière étape d'un long projet de recherche entrepris il y a une dizaine d'années; grâce à une subvention PRAI (Projet de recherche appliquée à l'industrie) octroyée par le Conseil national de recherches et s'élevant pour une première année à $160 000, l'usine-pilote miniature, logée au pavillon des sciences, tournera à plein régime. «Il s'agit de voir comment, par le procédé d'aluminage de l'acier par électrolyse, on optimise les conditions d'opérations en usine et on prospecte la rentabilité du projet. Déjà une entreprise, la VISBEC a exploré le marché pour le produit qu'elle a jugé rentable», explique M. Capuano.

Sujet de thèse de maîtrise et de doctorat en génie métallurgique de M. Capuano à McGill en 68, le projet commence de prendre corps entre 1969 et 1974. Soit dit en passant, en 68, l'intéressé professait à l'Ecole Normale de l'Enseignement technique qui devait se fondre dans la future UQAM. Aux noms de MM Capuano et Davenport, ce dernier professeur en génie métallurgique à McGill, des brevets sont pris au Canada et aux Etats-Unis. Un plan d'usine-pilote est tracé par M. Capuano aidé d'un collègue ingénieur chimiste, M. Nabil Homsy. Et en 1977, dès que ce dernier ainsi que deux étudiants, MM Réal Lafortune et Romain Ducasse terminent leur maîtrise en chimie sur des sujets connexes au projet, sous la direction de M. Capuano à l'UQAM, ils deviennent collaborateurs à leur tour en consacrant leurs loisirs — soirées et fins de semaine — à bricoler à la construction d'une première usine-pilote.

Grâce à la subvention du Conseil national de recherches, obtenue tout récemment, c'est

[la suite en page 2]

Commission des études

Lors de l'assemblée régulière du 13 février, les membres de la commission des études ont:

• recommandé au conseil d'administration la nomination de M Laval Bolduc au poste de directeur du module d'enseignement en éducation physique, du 20 février 79 au 31 mai 81;

• nommé MM Michel Leclerc et Jean-Pierre Cheneval comme médiateurs dans le conflit existant entre la direction des bibliothèques et le secteur des sciences;

• recommandé au conseil d'administration la répartition des 20 nouveaux postes de professeurs réguliers pour 79-80, la reconduction de la politique des critères de promotion et l'acceptation des critères d'embauche pour le département d'histoire de l'art;

• reconnu les principes pour l'élaboration d'une future politique institutionnelle relative aux objectifs et aux orientations de la recherche;

• reçu le rapport annuel sur l'état de la recherche commanditée et subventionnée à l'UQAM pour 77-78 et demandé qu'il soit distribué aux directeurs de département, de centres de recherche et de laboratoires;

• adopté les mesures proposées par la sous-commission des études avancées et de la recherche pour susciter l'augmentation des subventions externes de recherche;

• demandé aux sous-commissions du 1er cycle et des études avancées et de la recheche un avis sur l'évolution des effectifs étudiants dans les programmes de sciences administratives et de sciences comptables;

• prononcé le renvoi de deux étudiants de 2e cycle à la suite de l'application de l'article 3.08 du règlement des études avancées et de la recherche;

• approuvé les politiques d'admission, de contingentement et de sélection pour le certificat de 1er cycle en intervention psychosociale;

• prononcé la certification de 122 étudiants du 1er cycle et de 58 étudiants du 2e cycle;

• reçu le rapport intérimaire du directeur du Centre de recherche en didactique et celui du président du comité de la formation des maîtres;

• recommandé au conseil d'administration la formation d'un comité pour définir la nouvelle configuration informatique de l'UQAM;

• pris connaissance du projet de politique de reconnaissance des associations étudiantes;

• approuvé les modifications de programme aux bacc. suivants: histoire de l'art; éducation au pré-scolaire et enseignement à l'élémentaire; communications; enseignement des langues et des lettres; informatique de gestion; biologie; enseignement en électrotechnique; physique; enseignement en techniques de la mécanique; enseignement en mathématiques; administration; psychologie; enseignement en géographie; enseignement en histoire; enseignement en sciences religieuses; sciences religieuses; relations humaines.

• approuvé, sous réserve d'une analyse de la gestion des ressources, les modifications de programme des bacc. en arts plastiques et en enseignement musique;

• approuvé les modifications de programmes des certificats de premier cycle suivants: art; enseignement du français en classe d'accueil et d'immersion; enseignement du français langue seconde; évaluation foncière; gestion de personnel et relations de travail; éducation morale.

Postes ouverts à la C.E.

Le secrétariat général avise qu'il y a une vacance à la commission des études à la suite de la nomination de Mme Claire McNicoll au poste de doyen du premier cycle. De plus, les mandats de MM Maurice Soulière (formation des maîtres) et Clément Picard (arts) se termineront le 27 février prochain alors que celui de M. Jean-Louis Houle (sciences administratives) prendra fin le 31 mars. MM Soulière, Picard et Houle sont éligibles pour un second mandat de deux ans. Comme par les années passées, les élections seront tenues conformément à un protocole établi entre le SPUQ et l'Université. La période de présentation des candidatures prendra fin le 28 février.

Politique de répartition des UPE

La sous-commission des ressources adoptait récemment un nouveau mode de répartition des UPE (unités de participation à l'enseignement) entre les départements et les familles. Cependant, compte tenu de l'entrée prochaine dans le nouveau campus, de l'actuelle négociation avec les chargés de cours et surtout des exigences d'analyse posées par la nouvelle politique, son application est reportée à l'automne prochain. D'ici là, la gestion des ressources entend statuer sur l'engagement et la rémunération des auxiliaires d'enseignement.

Proposée par le comité des politiques budgétaires (présidé par M. Pierre Leahey, doyen adjoint à la gestion des ressources) cette nouvelle méthode, qui remplace l'ancienne formule de répartition dite historique, se veut souple et le plus équitable possible. Sans prétendre satisfaire entièrement les uns et les autres, M. Leahey croit que le caractère hybride de la méthode adoptée correspond aux recommandations émises lors de consultations récentes par les départements et familles.

Désormais, la répartition tiendra d'abord compte des besoins liés à la programmation; puis, dans un second temps, des besoins d'aide générale à l'enseignement. Pour chaque volet, une formule particulière de calcul sera employée.

Concernant les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de la programmation de l'Université, les budgets seront alloués après que les départements et les familles auront identifié leurs besoins et obtenu, des décanats à la programmation, des avis sur la pertinence de ces demandes. Il peut s'agir de répétiteurs en musique, de démonstrateurs en sciences biologiques, de chargés de travaux pratiques en mathématiques, etc.

La gestion des ressources établira le budget en multipliant le nombre d'heures nécessaires par le taux horaire prévu pour la catégorie d'auxiliaire demandée.

Le reste de l'enveloppe budgétaire pourra être consacré à l'aide générale à l'enseignement. Ici, selon M. Leahey, les pratiques sont très diversifiées d'un département à l'autre, d'une famille à l'autre: assistance aux professeurs dans les groupes où les étudiants sont très nombreux,

M. Pierre Leahey

préparation de dossiers et de bibliographies, aide aux conseils de module, organisation de stages, permanence dans les centres de consultation ou de documentation, etc.

Cette fois, une formule uniforme et mécanique assurera le partage de cette portion du budget selon les trois paramètres suivants: le nombre d'étudiants-cours, le nombre moyen d'étudiants par groupe-cours ainsi que le taux de réalisation de l'objectif-cible quant à la clientèle étudiante.

Une très large autonomie sera laissée aux départements et familles dans l'utilisation des budgets alloués. Quelques contraintes seulement: les allocations doivent être données à des étudiants; aucun d'eux ne peut être engagé pour plus de 10 heures par semaine; le budget doit être respecté à la lettre.

Actuellement, les auxiliaires d'enseignement sont de la classe I, II ou III selon leur formation scolaire. Leur taux-horaire varie de $4.32 à $7.95 selon leur responsabilité: correcteurs, moniteurs ou démonstrateurs, de cours ou de laboratoire. A cette fin, pour 78-79, la gestion des ressources disposait d'un budget de $600 000.

D.N.

L'UQAM à la Table de promotion collective

Voilà quelques années déjà que chemine au Québec, dans divers milieux éducatifs et populaires, un concept relativement nouveau qui questionne la pratique traditionnelle des institutions d'enseignement: la promotion collective. Définie par opposition à la promotion individuelle encouragée par notre système d'éducation, elle correspond aux initiatives de citoyens qui, dans un lieu donné, se regroupent pour promouvoir collectivement leurs intérêts: comités de quartier, coopératives, comptoirs alimentaires, syndicats...

A l'UQAM, c'est dans cette optique que l'équipe du Service de l'éducation permanente (SEP) a mené sa réflexion sur la mission de services à la collectivité, aujourd'hui endossée par l'institution. La publication, l'année dernière, d'un essai théorique intitulé «L'Université, pour qui?», concrétisait ce cheminement. L'auteur, M. Michel Pichette, préside depuis septembre 1977 une Table de promotion collective, créée à l'initiative de l'Institut canadien d'éducation aux adultes (ICEA).

Celui-ci compte parmi ses membres des représentants des groupes populaires, des syndicats, des institutions d'enseignement supérieur de tout niveau (commissions scolaires, cegeps, universités, dont l'UQAM). Et c'est précisément pour articuler les ressources institutionnelles aux besoins populaires que fut conçu un comité de travail chargé de réunir tous ces gens autour d'une même table.

Son mandat: mettre au point une stratégie de revendications pour faire débloquer des ressources (humaines, matérielles et financières) qui répondent aux besoins des milieux populaires en matière de promotion collective. Pour y parvenir, un document-outil — à paraître en juin — ayant les caractéristiques suivantes:

• à l'intention des syndicats et des groupes populaires, une présentation des ressources disponibles en milieu institutionnel, les difficultés inhérentes à leur utilisation, les exigences à formuler pour que soit respectée leur autonomie;

• pour les enseignants, une plaidoirie qui fasse état des expériences d'apprentissage de la contre-école, qui les sensibilise à la nécessité d'une éducation populaire autonome, qui donne un aperçu de leur rôle dans ce type d'intervention;

• enfin, à l'endroit des institutions et des instances gouvernementales concernées, un exposé des besoins et des droits d'une majorité défavorisée par notre système d'éducation, la nécessité de mettre davantage de ressources à leur disposition et d'agir essentiellement comme support dans leurs démarches de promotion collective.

Une proposition de bail-type ou protocole-modèle accompagnera le document, définissant les conditions de collaboration entre institutions et groupes populaires.

L'UQAM a déjà un certain nombre d'acquis dans ce domaine, rappelle Michel Pichette: création récente du comité de services à la collectivité, expériences-pilotes tel le protocole d'entente UQAM-CSN-FTQ... «L'Université a intérêt à ce que cette mission qu'elle a endossée se généralise. D'où notre présence à la Table de promotion collective. Elle nous permet de voir où en sont les autres institutions à ce chapitre, en termes de ressources et d'expériences vécues; et surtout, compte-tenu de nos interlocuteurs, de mieux connaître les attentes des milieux populaires et syndicaux. Ce point de jonction entre les ressources et les besoins constitue, pour nous, un guide extrêmement précieux.»

C.G.

Un party en sciences humaines

Les étudiants des modules d'histoire, de science politique, de sociologie, fêtaient vendredi soir, le 16 février, l'arrivée en sciences humaines de leurs confrères d'économie. Le party d'accueil a eu lieu à la cafétéria du pavillon Read. On jugera par les photos de l'ambiance qui y règnait.

Battre l'aluminium... [suite de la page 1]

l'usine miniature qui va prendre le départ en créant six emplois: pour trois chimistes («J'ai rappelé mes anciens étudiants de maîtrise») et trois techniciens. $100 000 sont affectés au poste salaires, tandis que $60 000 vont aux matériaux et équipements utilisés. En 1979, l'usine-pilote concentrera sa production sur le revêtement électrolytique d'aluminium de petites pièces à l'aide d'un baril rotatif: des vis, des écrous, des boulons pour l'industrie aéronautique en particulier.

Un deuxième champ d'applications pour lequel une somme de $120 000 est négociable, toujours au titre de subvention PRAI, l'usine produira des composantes électroniques en télécommunications telles que des guides d'ondes, s'occupera du revêtement en aluminium de circuits intégrés et de semi-conducteurs, de même que de la réparation de pièces d'aluminium usées, ou mal réparées, ou endommagées de l'industrie aéronautique. «En plus des avantages précités, l'aluminium présente des propriétés exceptionnelles: sa légèreté (sa densité est d'un tiers celle du cuivre) et aussi son pouvoir réfléchissant», observe M. Capuano.

C.A.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'uqam
volume V, numéro 20
26 février 1979

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
1199 rue de Bleury, Montréal
téléphone: 282-7040

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin
photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: premier semestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec

Une étude en sciences administratives

La «communication» dans les familles québécoises

«Bon, écoutez-là, je voudrais bien comprendre ce que vous voulez vous autres; toi Pierrot, si je te comprends bien, tu ne veux pas déménager; toi, mon Gaston, tu voudrais bien si...; toi, Viviane, etc...» Cette bribe de conversation n'est pas extraite d'un roman savon, mais d'une recherche entreprise par M. Jean-Charles Chébat, professeur aux sciences de l'administration et sociologue de la communication.

«L'objet de mon étude était de décompter le nombre de fois que telle ou telle fonction de communication est utilisée par chaque individu d'un échantillon donné, de façon à mettre en évidence les caractéristiques de classe, de sexe, de génération (aspect structurel) et par ailleurs, d'occurence de décision (aspect fonctionnel)», explique M. Chébat. Le travail est aussi une évaluation de dimensions de la communication en rapport avec la prise de décision.

L'échantillon choisi (réf. «Le style de communication familiale: pertinence publicitaire», J.C. Chébat, nov. 78) a porté sur 111 familles québécoises urbaines, chacune des familles comptant deux adolescents de 13 à 18 ans, un garçon et une fille, ainsi que le père et la mère, dans trois groupes d'environ 37 familles représentant respectivement les classes ouvrières, petite bourgeoisie et bourgeoisie. L'analyse s'est faite in vivo. En d'autres mots, les gens ont été interviewés chez eux à la place que chacun des membres de la famille a coutume d'occuper quand on se réunit pour causer. L'enquêteur laisse les participants parler aussi librement que possible, sans jamais les interrompre, une fois la question posée et expliquée. Le projet de discussion proposé: le déménagement, sujet commun à tout le monde. La grille d'analyse utilisée par M. Chébat dérive d'un modèle du linguiste américain Jakobson, ensemble de relations dites «fonctions de communications.» Donc, va-t-on déménager ou non? Pour quelles raisons décide-t-on de le faire ou de ne pas le faire?

Aux familles de décider, théoriquement bien sûr. Entre les familles qui prennent une décision et les autres, qui n'en prennent pas, y a-t-il une différence dans le style de communication? Et au sein de chaque famille, comment le rapport de pouvoir entre parents et enfants s'exprime-t-il du point de vue linguistique? En gros, le contrôle de la discussion est le fait des parents plutôt que des enfants, qu'il s'agisse par exemple d'imposer des vues, de trancher le débat, ou de court-circuiter l'opinion de l'autre. Chez les gens demeurés indécis, on a observé une difficulté de s'exprimer avec aisance, d'expliciter sa pensée avec clarté; le style de communication y est autoritaire. Chez les autres, où on s'entend soit pour partir, soit pour rester, c'est le style persuasif qui prime; on cherche à clarifier la situation,

M. Jean-Charles Chebat

on écoute l'autre en accusant réception de ce qu'il dit («Ah bon? En effet. Oui, oui.»). Selon M. Chébat, que la clarification soit produite par les parents ou par les enfants est sans importance, pourvu que ça se fasse. Quant aux différences inter-classes, elles ne se démarquent pas très clairement. «Les styles de communication réflètent les rapports de pouvoir à l'intérieur de la famille.

«On peut parler de fonctionment efficace ou inefficace. Pour moi, qui ai cherché l'implication de type publicitaire en partant de cette étude, je me suis demandé comment la publicité pouvait faciliter la décision à l'intérieur des familles. Et dans les domaines socio-éducatifs, il y a certes des styles de communication qui permettent à une famille de mieux fonctionner par ce que j'appelle les facteurs linguistiques de production de la décision», conclut M. Chébat.

C.A.

Certificat de 2e cycle en thanatologie

Reposer la question de la mort et du deuil

La mort. Le deuil.
Le mourant. Sa famille.
L'intervention sociale et médicale.

Où en est-on dans ce champ de recherche. Et dans la pratique? Il semble bien qu'au Québec francophone, rien d'équivalent à ce qui s'est fait en milieu anglophone — l'unité de soins palliatifs de l'hôpital Royal Victoria reste un modèle du genre — n'ait été réalisé.

A cet égard, le projet de programme de certificat de deuxième cycle en thanatologie vient à point. Elaboré par la famille des sciences humaines, piloté par son coordonnateur, Pierre Bélanger, ce programme longuement mûri en collaboration avec les ressources universitaires et celles des milieux de la santé et des affaires sociales, a reçu un avis favorable de la sous-commission des études avancées et de la recherche. Qui en recommande l'adoption à la commission des études.

Son ouverture possible et souhaitée: septembre 1979.

Ce programme de deuxème cycle, comme le précise M. Bélanger, s'inscrit tout à fait dans l'axe de la santé revendiqué voilà déjà des années par l'UQAM au Conseil des Universités. Il s'adresse, dit M. Bélanger, aux praticiens de la santé et des services sociaux (médecins, infirmiers(ères), psychologues, travailleurs sociaux, etc.) qui par leur travail sont en contact avec des mourants et/ou des familles confrontées à la mort de l'un des leurs. Il vise à permettre à ces intervenants d'approfondir leurs connaissances sur le «mourir» et le deuil. A leur permettre aussi de réfléchir sur leurs modes d'intervention et leurs propres attitudes vis-à-vis de la mort et du deuil.

Le programme de certificat en thanatologie fait appel à des ressources multi-disciplinaires. Les départements de psychologie, de philosophie, de sciences religieuses, de travail social et de sciences juridiques, ont accepté de s'y impliquer. Ce certificat, étant donné la clientèle visée, n'admettra que des étudiants à temps partiel et les cours seront répartis sur deux ans. M. Bélanger ajoute que les étudiants seront invités à suivre d'abord la séquence de cours théoriques et, une deuxième année, à participer à des activités centrées sur l'intervention.

Une connaissance plus détaillée du programme nous est donnée par le biais des cours qui touchent particulièrement aux aspects économiques, légaux et éthiques de la maladie et de la mort; à la psychologie du «mourir» et du deuil; au sens de la mort (traditions religieuses); aux soins au malade en phase terminale; aux institutions et la mort au Québec; aux approches et aux modes d'intervention face au mourant et à sa famille.

Ces cours, selon M. Bélanger, ne prendront véritablement forme qu'avec la participation des étudiants: «C'est un programme de deuxième cycle qui n'a de sens que pris en charge par les professeurs-chercheurs et les étudiants-intervenants.»

Quant à la famille des sciences humaines, elle se retire du dossier qui devient maintenant l'affaire du décanat des études avancées et de la recherche. Ultimement, le certificat sera géré par un comité multidépartemental de programme regroupant des professeurs et des représentants étudiants.

M. Pierre Bélanger: non pas un nouveau type d'intervenant, mais d'intervention.

«C'est le cours normal des choses», dit simplement le principal initiateur du projet, M. Bélanger. Qui se définit comme un... précipitant, un catalyseur.

H.S.

2 000 volailles à l'heure

Travailler debout toute la journée, les pieds dans l'eau, dans une atmosphère froide et humide, en maniant des instruments dangereux à une cadence rapide, pour tuer, plumer, éviscérer, couper ou emballer 2000 volailles à l'heure, morts ou vifs, avec les risques d'éclaboussures et de contamination que cela suppose: tel est le sort des 1600 employés syndiqués qui oeuvrent dans huit abattoirs affiliés à la CSN. Dans pareil contexte, une étude consacrée aux «Effets physiologiques des conditions de travail dans ces abattoirs ne semble pas superflue.

Amorcée dans le cadre du Protocole d'entente UQAM-CSN-FTQ en réponse à une requête de la CSN, cette enquête est menée par Annette Beauvais, assistante de recherche, et Nicole Vézina, étudiante de deuxième cycle en sciences biologiques, sous la direction de Donna Mergler, professeur à ce département. Les résultats de ces travaux amorcés en mai dernier seront terminés vraisemblablement à l'été 1979. A ce jour, l'équipe a bénéficié d'une subvention de démarrage du Fonds institutionnel de recherche de l'UQAM ($2900).

Un questionnaire sur les conditions de travail et leurs effets sur la santé des employés a été élaboré en collaboration avec les délégués syndicaux des abattoirs puis distribué aux travailleurs. Notons qu'une partie du questionnaire est réservée aux femmes qui constituent plus de la moitié de cette main-d'oeuvre. Il s'agit de déterminer les conséquences de ces conditions de travail sur leurs fonctions physiologiques spécifiques (douleurs menstruelles, fausses couches, etc.).

Mme Donna Mergler accompagnée de Annette Beauvais et Nicole Vézina.

Une visite des abattoirs a en outre permis aux chercheurs de se mettre dans le bain, si l'on peut dire, de constater elles-mêmes ce qui en était, de recueillir certains témoignages sur les problèmes de santé qui s'y rencontrent le plus souvent: arthrite, douleurs dans les jambes et le dos, maladies de peau, etc.

Autres constatations: certains employés passent sans cesse du chaud au froid, circulant dans des congélateurs où il fait -40°C. L'arrosage automatique des volailles, sans doute utile à leur hygiène, est néfaste aux humains qui les manipulent: l'humidité et le froid règnent presque partout. Rien d'étonnant si l'une des revendications syndicales prioritaires à l'heure actuelle est la possibilité d'aller à la toilette lorsque la nature l'exige!

Cette étude vise donc à relier scientifiquement les causes et les effets sur la santé et la sécurité de ces travailleurs à la chaîne. Lorsqu'ils auront en main des données précises à ce sujet, ils seront mieux en mesure de revendiquer des conditions de travail adéquates.

Donna Mergler conclut: «Notre démarche vise à répondre à des besoins par eux exprimés. Les résultats de nos travaux leur seront donc remis et ce sera à eux d'en disposer comme bon leur semblera.»

C.G.

Concours d'affiches «24 juin»

Le conseil du module de design graphique organise un deuxième concours d'affiches illustrant le thème «La fête du Québec, 24 juin».

Le concours vise à encourager les étudiants à traiter des thèmes d'importance sociale, à présenter la richesse des problèmes humains touchant l'environnement de l'homme contemporain. Trois prix d'une valeur totale de $500 seront attribués.

Tous les étudiants de l'UQAM sont invités à participer au concours; il suffit de respecter les règlements suivants:

- les oeuvres doivent être originales, non publiées; chaque participant peut présenter un maximum de trois (3) affiches;
- les dimensions doivent être de 420 x 594 mm (16½" x 23¼");
- le texte autorisé est «24 juin»;
- toutes les couleurs peuvent être utilisées, y compris le noir et le blanc;
- les affiches doivent être déposées au secrétariat du module de design graphique au plus tard le 30 mars 1979, à 17h;
- pour assurer l'anonymat, les projets ne doivent porter ni signature ni signe distinctif; les affiches doivent parvenir sous pli fermé, accompagnées des nom, adresse et numéro de téléphone du participant, ainsi que d'une déclaration sur l'honneur attestant qu'il s'agit d'une oeuvre originale.

Pour tout renseignement additionnel, on s'adresse au module de design graphique ou au responsable du concours, M. Alfred Halasa (au téléphone: 282-7840).

Du 5 au 9 mars

Exposition sur l'utilisation pédagogique de l'ordinateur

Du 5 au 9 mars, une exposition permettra à tous les intéressés de voir, d'entendre, de toucher et d'expérimenter divers types d'ordinateurs. Le thème: «Utilisation pédagogique de l'ordinateur». L'endroit: pavillon Read, salle 5360. L'initiative revient au groupe PLATON du département des communications, en collaboration avec le Groupe de recherche en micro-informatique, le Centre de création assistée et la Galerie UQAM.

Les visiteurs pourront se familiariser avec cinq utilisations possibles de ces appareils: l'enseignement assisté par ordinateur (réseau de terminaux, langage et banque de leçons du système PLATON); la création graphique par mini-ordinateur (dont il est question ci-dessous); les micro-ordinateurs, fers de lance de la future télé-informatique domestique; les logiciels destinés à la traduction assistée par ordinateur; et enfin, une exposition-audition d'oeuvres musicales et graphiques créées par des programmes exécutés sur ordinateurs (Galerie UQAM).

Les compagnies Control Data Canada, Futur Byte, Hewlett Packard et Tektronix y contribueront par des prêts de matériels et de techniciens qui en feront la démonstration. De plus, les organisateurs ont bénéficié de subventions émanant du département des communications et du décanat des études avancées et de la recherche.

D'autres événements compléteront l'exposition:

• Un vidéo sera tourné au cours de la semaine, portant sur les différentes étapes de la création assistée par ordinateur. Une équipe du ministère des Communications s'en chargera, grâce au financement conjoint du Musée d'art contemporain et du ministère des Affaires culturelles.

• On tiendra en outre une réunion des artisans de PLATON et des directeurs des services de l'audio-visuel et des télécommunications des constituantes du réseau UQ.

• Parallèlement, les amateurs et les artisans possédant des micro-ordinateurs se rencontreront pour mettre en commun des techniques, des appareils, des programmes.

• Enfin, une série de conférences se donneront au cours de cette semaine, portant sur les sujets suivants: «Réflexion sur les dimensions universelles de l'information» par M. Yves de Joca, sociologue-démographe au ministère fédéral de la Santé et du bien-être social (lundi 5 mars, 14h00); «L'enseignement géré par ordinateur» par Mme Dorothy Fegler, de Control Data Canada (les 6 et 7 mars, 9h30); «Le matériel multi-média «Create» par Jean-Louis Plante, UQAR; celui-ci présentera un ensemble de cours utilisant à la fois un terminal PLATON, des bandes vidéo, des films fixes, des bandes sonores et des textes imprimés (jeudi 8 mars, à 9h30 et 1h30).

A cause de l'exiguïté des locaux, précise M. Michel Cartier, professeur en communications et responsable de la station PLATON, le nombre de places est limité lors de ces conférences. On peut réserver en composant 282-7882 (7730 ou 6872). C.G.

MM Michel Leuk et Victor-Marie Claes

Création graphique par l'informatique

Jusqu'en mai prochain, les professeurs et étudiants intéressés à la création graphique sur micro-ordinateur ont à leur disposition deux chercheurs, spécialistes en la matière, MM Victor-Marie Claes et Michel Leuk. Ils ont élu domicile il y a un mois au 5e étage du pavillon Read, dans un local connexe au laboratoire PLATON avec, bien sûr, les appareils indispensables à leur «Centre de création assistée»: une table digitale munie d'un crayon électronique pour dessiner, un ordinateur — avec écran et clavier — qui mémorise le dessin, un lecteur de coordonnées, une table traçante automatique avec feutres de diverses couleurs qui le reproduit sur demande, un copieur d'écran qui photocopie ce qui apparaît sur l'écran.

Une cinquantaine de programmes de manipulations de formes sont disponibles, ce qui permet de modifier au goût et rapidement le dessin original. La recherche se fait sur l'écran; on choisit d'abord un programme, et on peut aussitôt voir apparaître les résultats. S'ils sont jugés satisfaisants, ils sont transposés sur la table traçante. Ces démarches successives permettent, à l'infini et en un temps record, de reproduire les images, les déplacer, les écraser, les retourner, les remplir, les superposer...

Le séjour à l'UQAM de MM Claes et Leuk résulte d'une entente avec le groupe PLATON. Il permettra de démontrer aux étudiants et aux professeurs — surtout ceux de design graphique et de communications — les avantages et les possibilités de ce genre de matériel.

Par ailleurs, en collaboration avec l'équipe PLATON, MM Claes et Leuk préparent un cours sur la manipulation de l'image par ordinateur, qui sera vraisemblablement intégré à la banque de cours de ce système informatique. Ce dernier offre la particularité suivante: il est doté d'un écran tactile sur lequel on peut modifier et déplacer les formes par une simple pression du doigt. Ses utilisateurs n'auront même pas à comprendre le langage informatique ni à manipuler le clavier de l'ordinateur.

«Nous ne sommes pas des informaticiens mais des designers», précisent-ils. Et ils résument ainsi les raisons de leurs incursions en champ informatique. «Peut-être par paresse. La rapidité de ces appareils, leur exactitude, offrent des avantages considérables. Mais surtout, ils nous permettent de laisser libre cours à notre imagination, de réaliser des choses impossibles à faire à la main, faute de temps.»

Déjà utilisée sur une vaste échelle en milieux industriels, ajoutent-ils, la création graphique par ordinateur échappe, la plupart du temps, aux designers qui ne contrôlent ni ne comprennent vraiment les appareils fort complexes qu'ils manipulent.

«Or, le micro-ordinateur nous permet d'effectuer seuls nos recherches, de maîtriser l'ensemble du processus de création.»

C.G.

«Les vrais perdants»

L'impitoyable éducation des enfants

«Ayant vu «Les vrais perdants», d'André Melançon, j'ai voulu à tout prix le projeter à l'UQAM. Il m'apparaît essentiel qu'en cette Année de l'Enfant, les éducateurs et les futurs enseignants réfléchissent sur leur comportement d'éducateurs auprès des enfants. Le film, à cet égard, sème le doute. Il force l'interrogation.»

M. Pierre Paradis, professeur au département de kinanthropologie, avait vu juste, si on en juge par la réaction des gens qui ont visionné le film au pavillon Lafontaine. L'un d'eux écrit:

«Le film dénonce plusieurs choses: la notion de compétition comme valeur importante, voire fondamentale dans la société actuelle; le fait qu'on ne veuille pas que les enfants soient des enfants; et comment les parents peuvent brimer les enfants en voulant réaliser leurs «idéaux».

Un autre spectateur note:

«En moins d'une semaine, j'ai vu «La Leçon d'Ionesco»... Leçon où l'on va jusqu'à l'assassinat de l'enfant; et maintenant «Les vrais perdants». Bout à bout, ces deux spectacles soulèvent une question en chaîne: parents et maîtres, complices dans un même sadisme inconscient, ne générons-nous pas une future génération de parents et maîtres, à leur tour sadiquement générateurs de futurs parents et maîtres?»

Le film d'André Melançon montre peut-être les futurs musiciens, gymnastes ou hockeyeurs professionnels, «mais les enfants eux-mêmes, où sont-ils? Ont-ils seulement le droit d'exister et d'être des enfants?», souligne le psychologue-conseil attaché à l'équipe de tournage, M. Charles Caouette. Il ajoute: «Lorsque des parents communiquent, jour après jour, leur passion pour le hockey, la gymnastique ou le piano, lorsqu'ils font miroiter leurs propres rêves et espoirs, lorsqu'ils expriment devant l'enfant la déception et le chagrin qu'ils éprouveraient si l'enfant abandonnait, lorsqu'enfin, on fournit systématiquement à l'enfant les bonnes réponses aux questions qu'on lui pose, on peut se demander, si on se place du côté de l'enfant, à quel moment l'éducation devient conditionnement et aliénation.»

«Il faut toujours que je coure, dit une petite gymnaste... Puis moi, je trouve ça pas mal fatigant, c'est pour ça que j'aimerais arrêter un peu,... une journée!» [Photo du film «Les vrais perdants»]

«Les vrais perdants», dont les projections étaient organisées par l'Association des étudiants en éducation physique, aura été vu par quelques centaines de personnes. Deux cents ont accepté de mettre par écrit leurs réactions et commentaires.

Le film connaîtra une sortie commerciale le 13 mars au Cinéma Outremont. «Parents et éducateurs qui l'auraient raté à l'Université, devraient absolument courir le voir à cette occasion», soutient le professeur Pierre Paradis.

H.S.

Regroupement(s) d'étudiants... [suite de la page 1]

non comblés par l'institution.»

A titre d'exemples de tels regroupements, le document nomme les assemblées générales modulaires ou d'étudiants d'études avancées, les regroupements de certificats, le comité sur la condition des handicapés, l'association des étudiants en activité physique de l'UQAM, le comité-femmes de l'UQAM, l'admathèque, le comité gai de l'UQAM, le café Read, l'UQ à l'AME, le regroupement des étudiants québécois.

CATEGORIE II — Sont touchés les regroupements d'étudiants désirant obtenir assistance technique, financière, prêt de locaux et reconnaissance officielle de la part de l'Université.» «En général, ces organismes poursuivent des objectifs collectifs et/ou communautaires et s'implantent sur une base permanente. Ils fournissent des services à la communauté universitaire ou environnante et témoignent d'une prise en charge par les étudiants.»

Pourraient être compris dans cette catégorie le service de consultation juridique, Radio-Clef, le service d'information sexuelle, les corporations étudiantes regroupant des intérêts sectoriels ou spécifiques.

CATEGORIE III — Elle concerne une association générale étudiante, unitaire ou fédérative. «Il s'agit d'une association désirant l'exclusivité d'une reconnaissance de représentation universelle des étudiants de l'UQAM pour leurs intérêts généraux d'étudiants; intérêts qui ne sont déjà pris en charge par des associations à but spécifique.»

Ici, le document ne fait aucune référence à un organisme ou une association déjà existante comme c'est le cas dans les catégories I et II.

Au chapitre des «conditions demandées» pour la reconnaissance d'une association générale unique, on note que ledit regroupement devra «préciser de façon exhaustive les buts pour lesquels l'association ou la corporation est constituée.» Qu'il devra «tenir une consultation auprès de toutes les assemblées modulaires étudiantes et de toutes les assemblées étudiantes d'études avancées.» Cette consultation se fera au vote secret. Et, seule l'association générale étudiante de type unitaire ou fédératif, qui obtiendra l'appui de la majorité des assemblées modulaires étudiantes des 1er et 2e cycles (50% plus 1) sera reconnue officiellement par l'Université.

Cette association officiellement reconnue se verra offrir services, ressources et financement. Et une éventuelle participation aux instances universitaires tels le conseil d'administration et la commission des études.

H.S.

Bref

Une exposition de travaux d'étudiants de la famille des Arts de l'UQAM se tient sur la Place du Complexe Desjardins du 26 février au 2 mars, avec la collaboration de la Galerie UQAM.

Il s'agit de peintures, dessins, pastels, gravures et autres, signés Mari Thibaudeau, Claude Bouffard, Claude-Philippe Nolin, Hélène Breton, Alain Jacob, Bernard Denis.